

Sélection Formations grade L 2023/2024

Fiche modalités HORS Parcoursup

Fiche modalités d'admission

2023 - 2024

Public concerné :

Les candidats en formation continue qui
bénéficient d'un dispositif de financement
de la formation (hors apprentis)

-les candidats apprentis s'inscrivent sur Parcoursup-

Préparation aux diplômes d'Etat

Assistant de service social – DE ASS

Educateur de jeunes enfants – DE EJE

Educateur spécialisé – DE ES

Educateur technique spécialisé – DE ETS

Entrée en septembre ou octobre 2023

Sur les sites de Montpellier et Perpignan

<p>18 janvier au 06 avril 2023</p>	<p>Modalités :</p> <p>A partir du 18 janvier, je m'inscris sur le site www.faire-ess.fr</p> <ol style="list-style-type: none"> Je complète le dossier en ligne et dépose les pièces demandées. Je règle les Frais de sélection (95 €) ces frais correspondent à la totalité du processus de sélection que le dossier soit retenu pour l'épreuve orale ou non. <ul style="list-style-type: none"> Paiement <u>uniquement</u> par carte bleue sur notre site www.faire-ess.fr jusqu'au 06/04/23.
<p>Les résultats de l'étude des dossiers seront communiqués par email individuel le 17 avril – 12h00</p>	

<p>Convocation</p>	<p>La date, le lieu et l'heure de convocation à l'épreuve orale d'admission seront mentionnés dans le courrier d'envoi des résultats de l'étude du dossier. Convocation par demi-journée (matin ou a-m).</p>
---------------------------	---



PLUS D'INFO SUR CES SELECTIONS, consultez le Règlement de sélection sur le site FAIRE-ESS / rubrique « FORMATIONS AVEC LE BAC » / la FORMATION CONCERNEE & TELECHARGEMENT.

<p>Les épreuves orales d'admission 2023</p> <p>Auront lieu en semaine 18</p>	<p>Je me présente à l'IRTS de Montpellier à l'épreuve d'admission avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La convocation, • ma carte d'identité, • Le document support à ma présentation personnelle (sur 1 feuille A4, 2 pages maxi). Le document sera remis par le candidat au jury avant l'entretien – prévoir 2 exemplaires. <p><i>Nous pouvons aménager un entretien en visio dans les cas suivants :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> -Résider hors de France métropolitaine (nous prévenir lors de l'inscription à l'entretien) -Être positif ou cas contact au COVID (nous prévenir au plus tard 24h avant l'entretien) <p><i>Dans tous les cas, un justificatif officiel vous sera demandé.</i></p>
<p>Le 1^{er} juin 2023 – 18h00</p>	<p>Les résultats sont envoyés par mail <u>aux candidats HORS Parcoursup</u>.</p>
<p>DEMANDE D'ALLEGEMENT</p> <p>après la parution des résultats au 1^{er}/06</p>	<p>Les candidats, reconnus admis après la sélection au 1^{er} juin, <u>feront la demande en précisant à quel titre</u>. Ils seront reçus pour un <u>entretien de positionnement</u> permettant de valider ou non leur demande <u>avant l'entrée en formation</u> (entretiens prévus entre mi-juin et début juillet). <u>Demande à adresser sur parcoursup@faire-ess.fr</u></p> <p><u>Conditions réglementaires pour une demande d'allègement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Être titulaire d'un diplôme en Travail Sanitaire ou Social au moins de niveau IV et/ou d'au moins une licence ou d'un titre admis en équivalence, ✓ ET avoir une expérience significative dans les secteurs sanitaire et/ou social et/ou de l'animation et/ou humanitaire et/ou associatif.
<p>Pour le 30 juin 2023</p>	<p>Je confirme mon inscription en transmettant un justificatif de prise en charge OPCO ou employeur (si non fourni dans le dossier d'inscription).</p>
<p>SEPTEMBRE ou OCTOBRE 2023</p>	<p>Rentrée des étudiants admis en formation.</p>

Pour répondre à vos questions sur le déroulement de la sélection 2023, L'IRTS propose des visio-conférences. Les dates de ces rencontres seront publiées sur notre site FAIRE ESS <https://www.faire-ess.fr>



Plus d'information

parcoursup@faire-ess.fr

Pour vous tenir au courant de l'évolution éventuelle de l'organisation, consulter régulièrement



* le site FAIRE ESS
<https://www.faire-ess.fr>

* les réseaux sociaux :
Face Book / Instagram / LinkedIn.

*votre messagerie personnelle (spams, indésirables).



PLUS D'INFO SUR CES SELECTIONS, consultez le Règlement de sélection sur le site FAIRE-ESS / rubrique « FORMATIONS AVEC LE BAC » / la FORMATION CONCERNEE & TELECHARGEMENT.